

Attention : Emploi de tactiques de vente agressives et information trompeuse concernant la formation sur le SIMDUT 2015

Il se peut que vous ayez reçu l'appel d'un fournisseur de formation vous indiquant que votre organisation est dans l'obligation de prendre des formations propres au SIMDUT pour se conformer à la réglementation. Certaines entreprises utilisent des tactiques de vente agressives ou la vente sous pression et peuvent vous donner l'impression que l'appelant est un représentant du gouvernement, et que la formation est exigée ou approuvée par la sphère de compétence régissant votre lieu de travail. Les employeurs réticents à se procurer la formation pourraient même être menacés de recevoir la visite d'un agent en santé et sécurité.

Sachez que ces fournisseurs de formation agressifs ne collaborent avec aucun des organismes de réglementation en matière de santé et de sécurité au travail du Canada et ne sont approuvés par aucun d'eux.

Les employeurs sont libres de faire leur propre choix en ce qui concerne la formation et l'éducation donnée aux employés sur le SIMDUT. Le but est d'offrir l'éducation et la formation sur place qui convient à votre milieu de travail, et d'y inclure tant l'éducation sur le SIMDUT que les renseignements de formation propres au lieu de travail dont vous avez besoin pour les produits dangereux et les procédures utilisés dans votre milieu de travail. L'éducation et la formation sur le SIMDUT peuvent être fournies par l'employeur, ou par une personne ou un organisme qualifié que l'employeur aura choisi. Peu importe qui offrira l'éducation et la formation, les employeurs demeurent légalement responsables de veiller à la protection des travailleurs.

Visitez SIMDUT.org pour obtenir plus de renseignements sur le SIMDUT 2015, et pour accéder à des liens vers d'autres ressources, ainsi qu'à des bulletins et des liens d'organismes de réglementation.

Pour déposer une plainte contre les tactiques d'une entreprise qui fait de la sollicitation pour la vente de produits et de services de formation, communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501, ou sur Internet à www.phonebusters.com.

Ressources

- [Cours en ligne sur le SIMDUT 2015 pour les travailleurs](#)

Produit par Santé Canada et le CCHST, ce cours en ligne offre aux travailleurs une formation sur le SIMDUT 2015. Il comprend un examen et un certificat d'achèvement. Santé Canada a financé 100 000 inscriptions gratuites pour des participants individuels. Inscrivez-vous gratuitement :

http://www.cchst.ca/products/courses/whmis_workers/

- SIMDUT.org - Le portail national du Canada sur le SIMDUT

Tenez au courant des changements apportés aux exigences concernant le SIMDUT de toutes les sphères de compétence à travers le Canada et accédez à plusieurs ressources utiles.

<http://simdut.org/>

- [Fiches d'information sur le SIMDUT 2015](#)

Un ensemble de 9 fiches d'information comprenant un aperçu du SIMDUT 2015, en plus d'information sur les fiches de données de sécurité, les étiquettes, les pictogrammes, les classes de danger, et plus.

http://www.cchst.ca/products/publications/whmis_ghs/